



Commune d'ARAMON

Mairie d'Aramon Place Pierre RAMEL BP 54

30390 ARAMON

Tel : 04.66.57.38.06

Courriel : marches@aramon.fr

Accord-cadre de fournitures

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret relatif aux marchés publics.

Fourniture et livraison de produits d'entretien pour les services municipaux d'Aramon

N° 18.F.02

Acte d'engagement

(AE)

Table des matières

Article 1 – Contacts	3
Article 2 – Contractant.....	3
Article 3 – Prix de l'offre(s) variante(s) à l'initiative du candidat	4
Article 4 – Variantes	Erreur ! Signet non défini.
Article 5 – Paiement	5
Article 6 – Origine des fournitures	5
Article 7 – Affirmation sur l'honneur	5
Article 8 – Engagement du candidat	6
Article 9 – Liste des annexes à l'acte d'engagement	7
Article 10 - Acceptation de l'accord-cadre (à remplir par le pouvoir adjudicateur)	7
Article 11 - Date d'effet de l'accord-cadre (à remplir par le pouvoir adjudicateur).....	8
Cotraitant n°.... (A reproduire pour chacun des cotraitants).....	10
Désignation du cotraitant :.....	10
Paiement	11

Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant la procédure adaptée.

Article 1 – Contacts

Autorité compétente pour signer l'accord-cadre : Monsieur le Maire d'Aramon, Michel PRONESTI.

Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires des nantissements (article 130 du décret relatif aux marchés publics) : Monsieur le Maire, Michel PRONESTI, pouvoir adjudicateur ayant reçu délégation de compétence conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, par la délibération du Conseil Municipal n° 2018-048 du 27 avril 2018.

Comptable assignataire des paiements : Mme Catherine LUTZ

Téléphone : 04.66.57.00.34

Adresse : Finances Publiques

4, rue des Halles

30390 ARAMON

Article 2 – Contractant

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

.....

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Désigné dans l'accord-cadre, sous le nom " titulaire " ;

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire de l'accord-cadre.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 3 – Objet du marché

3.1. Désignation des prestations

Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet l'achat et la livraison de fournitures de produits d'entretien pour l'ensemble des services municipaux d'Aramon.

Ce marché comporte un lot unique et aucune variante ne sera acceptée.

3.2. Durée du marché

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an reconductible trois fois par décision expresse de la personne publique selon les conditions énumérées à l'article 12 du Cahier des Clauses Particulières (ou CCP). Cet accord-cadre débute au jour de sa notification. Il ne pourra excéder 48 mois.

3.3. Montant maximum de l'accord-cadre

Le montant maximum de commande pour 12 mois est fixée à 22 000 € H.T.

Pour des besoins occasionnels de faibles montants (moins de 1 % du montant total annuel du marché), le pouvoir adjudicateur pourra s'adresser à un prestataire autre que le titulaire du marché.

3.4. Délais de livraison

Le délai de livraison pour l'ensemble des articles inscrits au bordereau des prix unitaires ainsi que ceux

figurant dans le catalogue du titulaire est de jours à compter de la date de réception de chaque bon de commande (ou ordre de service).

Article 4 – Offre de prix

4.1. Conditions générales

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de remise des offres mentionné mois zéro (ou m0). Les prix sont révisables lors de chaque reconduction de l'accord-cadre selon les modalités et conditions fixées à l'article 5 du CCP.

4.2. Prix

Les prestations seront réglées par application des prix unitaires selon les spécifications du bordereau des prix unitaires. La Collectivité se réserve la possibilité de commander, ponctuellement et à titre accessoire (moins de 1% du montant maximum du marché par an), des articles ne figurant pas au bordereau des prix unitaires ; le prix unitaire résulte alors du prix catalogue auquel est appliqué un pourcentage de réduction.

Le montant de remise sur catalogue proposé par le titulaire de l'accord-cadre est de%.

Le délai de livraison pour l'ensemble des articles inscrits au bordereau des prix unitaires ainsi que ceux figurants dans le catalogue du titulaire est de jours à compter de la date de réception de chaque bon de commande (ou ordre de service).

Article 5 – Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent accord-cadre en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

En cas de paiement sur plusieurs comptes, dupliquer et remplir l'annexe "en cas de réponse en groupement" autant de fois que nécessaire.

Les paiements sont effectués en EUROS.

Article 6 – Origine des fournitures

Conformément aux dispositions de l'article 3 du décret relatif aux marchés publics, origine des fournitures en pourcentage de la valeur totale des produits composant l'offre :

- Pays de l'Union européenne, France comprise :%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) :%.
- Autre :%.

Article 7 – Affirmation sur l'honneur

- J'affirme, sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes torts exclusifs, ne pas tomber ;
- J'affirme, sous peine de résiliation de l'accord-cadre à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas ;
- Nous affirmons, sous peine de résiliation de l'accord-cadre à nos torts exclusifs, ne pas tomber ;
- Nous affirmons, sous peine de résiliation de l'accord-cadre, à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas sous le coup des interdictions énumérées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Article 8 – Engagement du candidat

Fait en un seul original

A

le

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature(s) du(des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer l'accord-cadre)

Article 9 – Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe 1 - En cas de réponse en groupement

Article 10 - Acceptation de l'accord-cadre (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

L'offre acceptée pour valoir acte d'engagement est la suivante :

- Offre de base
- La variante

Pour un montant de :(euros HT)

A

le

Signature de l'autorité compétente en vertu de Délibération n°2018.048 du 27 avril 2018.

Article 11 - Date d'effet de l'accord-cadre (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent accord-cadre » :

A

le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LRAR :

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)

Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- la totalité de l'accord-cadre (2)
- la partie des prestations évaluées à euros (en lettres)
- et devant être exécutées par en qualité de co-traitant.

A ,
le (3)

Signature,

(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Date et signature originales.

ANNEXE 1 - En cas de réponse en Groupement

Acheteur : Commune d'ARAMON

Mairie d'Aramon

Place Pierre RAMEL

BP 54

30390 ARAMON

04.66.57.38.06

Fourniture et livraison de produits d'entretien pour les services municipaux d'Aramon

Cotraitant n°.... (A reproduire pour chacun des cotraitants)

Désignation du cotraitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société :

.....

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

En tant que membre du groupement conjoint

En tant que membre du groupement solidaire

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire de l'accord-cadre.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

